

Conseils communaux

Séance du 26 juin 2014

Monsieur Tricot, Echevin, Messieurs Lerusse et Cornet, Conseillers sont absents et excusés.

Le conseil,

Examine et approuve 2570 additionnels au précompte immobilier pour l'exercice 2015.

Arrête la taxe communale additionnelle à l'impôt des personnes physiques à 7,7%.

Arrête à l'unanimité à 25.000 € par an la taxe directe due sur les exploitations de carrière pour l'exercice 2015.

Emet un avis favorable au sujet du compte de l'exercice 2013 de la fabrique d'église de Devantave se présentant comme suit :

Recettes :	15.885,29
Dépenses :	11.909,87
Solde :	3.975,42
Intervention communale :	7.978,08

Prend note de la composition du conseil de la fabrique d'église de Hodister-Gênes et de Chéoux.

Hodister-Gênes :

Président : Antoine Jean-Marie

Membres : Docquier Jean

Petit André

Poncin Marie-Thérèse

Morland Frédéric

Trésorier : Docquier Jean

Chéoux :

Président : Dessy Pascal

Membres : Widart Marie-Claire

Demaret Roger

Dethier Yves

Pierret Edmond

Trésorier : Widart Marie-Claire

Emet un avis favorable au sujet du compte de l'exercice 2013 de la fabrique d'église de Marcourt

Recettes :	16.874,98
Dépenses :	8.691,24
Solde :	+7.811,56
Intervention communale :	3.707,57

À l'unanimité décide d'accorder aux agents communaux

(nommés, contractuels et APE) un pécule de vacances sur base de l'arrêté royal du 30/01/1979.

À l'unanimité examine et approuve les modifications à apporter au règlement général de police.

À l'unanimité décide d'acquérir un souffleur pour le service des travaux.

À l'unanimité décide d'approuver le cahier des charges et le montant estimé du marché « réfection du mur du cimetière de Marcourt ».

À l'unanimité décide d'approuver le rapport annuel de la CLDR—exercice 2013.

À l'unanimité décide d'allouer une subvention de 300 € au RSI Marcourt-Beffe pour l'organisation du salon FroBiPain qui aura lieu le 26 octobre 2014.

À l'unanimité décide de marquer son accord sur l'octroi d'une subvention de 5000 € au Gal du Pays de l'Ourthe pour l'année 2015.

À l'unanimité décide d'approuver le décompte final et le rapport de réception provisoire des travaux d'entretien extraordinaire des voiries en 2013 pour un montant total TVAC de 253.404,10 €.

Prend connaissance des autorisations et arrêtés du bourgmestre.

Prend connaissance de la décision de l'autorité de tutelle concernant le marché public pour les terrains forestiers.

Déclare vacant l'emploi de maître de morale pour 6 périodes.

HUIS CLOS

Ratifie la désignation de Madame Bidart Sophie en remplacement de Madame Monseur Anne-François en maladie à raison de 5 périodes du 31/05/14 au 30/06/14.

Prend note des candidatures des enseignants enregistrées au 31/05/14 et classement.